



Chapitre 8

Exigences en matière de programme d'activités quotidiennes

Ce chapitre traite des règlements ayant trait aux programmes de la petite enfance appliqués aux enfants lorsqu'ils se trouvent dans une garderie publique ou en milieu familial. Il décrit certains des éléments que l'exploitant doit inclure dans son programme d'activités quotidiennes, entre autres :

- de la variété – pour favoriser le développement de l'enfant dans sa globalité;
- des activités qui stimulent le développement du langage et de la littératie;
- des activités adaptées à la réalité culturelle;
- des activités récréatives à l'extérieur;
- des activités physiques;
- l'utilisation des installations communautaires;
- des périodes de repos;
- des mesures faisant en sorte que les enfants ayant des besoins spéciaux et des habiletés particulières puissent participer au programme d'activités quotidiennes.

Il fournit également des recommandations sur les communications régulières avec les parents à propos du bien-être des enfants et de leur participation au programme d'activités quotidiennes.

8

21

L'exploitant établit un programme d'activités quotidiennes pour les enfants qui fréquentent la garderie :

- (a) aidant à stimuler le développement intellectuel, physique, affectif et social de l'enfant;
- (b) adapté au niveau de développement de l'enfant
- (c) incluant, autant que possible, des activités pour encourager l'apprentissage du langage;
- (d) reflétant, autant que possible, le milieu culturel et ethnique de l'enfant.

Paragraphe 21

Programme d'activités quotidiennes

Pourquoi

- Pour établir les attentes à l'égard de l'exploitant relativement à la qualité du programme d'activités quotidiennes destiné aux enfants placés sous sa garde.

Ce que cela signifie

- L'exploitant doit rédiger un programme d'activités quotidiennes (ou un horaire) qui tient compte de tous les facteurs indiqués dans l'encadré :
 - le développement de l'enfant dans sa globalité;
 - des activités adaptées au niveau de développement de tous les enfants participant au programme, y compris ceux possédant des habiletés particulières;
 - des activités qui visent particulièrement le développement du langage et de la littératie (possiblement dans plus d'une langue);
 - des activités qui reflètent les antécédents culturels et ethniques des enfants inscrits au programme.
- La mise en place d'un programme d'activités quotidiennes ne signifie pas que l'horaire est le même tous les jours. Certaines parties de l'horaire seront les mêmes, comme les heures de repas, de collation ou de repos. D'autres changeront régulièrement ou périodiquement, comme les excursions, les célébrations spéciales, la présence d'invités, des présentations par les enfants, etc.

Comment

- Élaborez un programme d'activités quotidiennes qui :
 - respecte les exigences présentées dans l'encadré,
 - reflète clairement les buts et objectifs du programme soumis par écrit dans la demande de permis,
 - est basé sur la philosophie de l'apprentissage par le jeu.
- Choisissez des pratiques adaptées à la culture et au développement des jeunes enfants, et des activités axées sur le jeu. Au besoin, demandez des conseils et des suggestions à votre agent de la petite enfance.
- Faites participer les parents et les enfants plus âgés à la planification des activités.
- Si vous vous occupez d'un enfant ayant des habiletés particulières ou des besoins spéciaux, obtenez de l'information sur ses habiletés afin d'adapter le programme aux besoins et au niveau de développement de l'enfant.
- Assurez-vous que le programme d'activités quotidiennes permet aux enfants de choisir eux-mêmes leurs activités ludiques et les encourage à le faire au moins 50 % du temps.
- Prévoyez des activités diversifiées dans le programme d'activités quotidiennes : individuelles, en petits groupes, en grands groupes, à l'intérieur, à l'extérieur, énergiques, salissantes, tranquilles, favorisant la motricité globale et la motricité fine.
- Intégrez à votre programme des activités récréatives extérieures, des activités physiques, des périodes de repos et l'utilisation d'installations communautaires.
- Utilisez des thèmes hebdomadaires ou mensuels (comme les animaux de l'Arctique ou la météo) pour développer et enrichir le programme d'activités quotidiennes.
- Disposez votre ameublement et votre équipement de telle sorte qu'ils contribuent à la prestation de votre programme, par exemple, des activités ou des centres d'apprentissage qui ciblent le développement du langage et de la littératie.
- Encouragez la participation des parents. Ils peuvent contribuer au programme d'activités quotidiennes de plusieurs façons, y compris en prenant part aux excursions, en partageant leurs compétences, leurs intérêts ou leurs passe-temps, en racontant des histoires pour soutenir le développement du langage, en parlant des traditions culturelles et plus encore.
- Révissez et ajustez votre programme d'activités quotidiennes de façon régulière ou au besoin.

22

L'exploitant doit planifier des activités récréatives à l'extérieur pour chaque enfant sur une base quotidienne à moins :

- (a) que les jeux à l'extérieur ne soient interdits par les parents ou le tuteur de l'enfant, ou par le professionnel de la santé qui prodigue des soins à l'enfant;
- (b) qu'il ne fasse trop mauvais.

Paragraphe 22

Activités récréatives à l'extérieur

Pourquoi

- Pour s'assurer que les enfants profitent chaque jour d'activités récréatives à l'extérieur dans un environnement sécuritaire.

Ce que cela signifie

- Le programme d'activités quotidiennes doit inclure une période de jeux à l'extérieur à moins que l'enfant ne puisse y participer à cause de problèmes de santé chroniques, d'une météo défavorable, de la présence d'animaux sauvages ou d'autres avertissements.

Comment

- Contactez les services gouvernementaux appropriés avant de prendre part à des activités de jeux extérieures en cas de doutes concernant la présence possible d'animaux sauvages ou d'autres avertissements environnementaux, comme la fumée.
- Si les activités extérieures sont annulées à cause du mauvais temps, mais que la météo s'améliore au cours de la journée, tentez d'ajuster l'horaire pour que les enfants puissent bénéficier de leur période de jeux à l'extérieur.
- Expliquez aux parents le programme d'activités extérieures, les situations où le jeu à l'extérieur ne sera pas possible, et ce que les enfants feront à la place.
- Si les jeux à l'extérieur doivent être annulés, remplacez-les par d'autres qui favorisent l'activité physique et la motricité globale, dans la mesure du possible.
- Demandez aux parents de fournir des vêtements de saison (comme un cache-cou, une tuque, des mitaines, un imperméable, un chapeau de soleil, etc.).
- N'oubliez pas d'utiliser au besoin l'écran solaire et les produits insectifuges pour enfants, fournis par les parents.
- Si les jeux extérieurs ont lieu loin de la garderie :
 - prenez avec vous une trousse de premiers soins et la liste des coordonnées d'urgence;
 - apportez les médicaments d'urgence;
 - assurez-vous que les enfants vont à la toilette avant de partir pour l'aire de jeux.

- Les températures froides et la noirceur ne sont pas des raisons pour laisser tomber les jeux à l'extérieur. Élaborez une politique pour votre établissement décrivant les lignes directrices relatives à la température. Par exemple, si la température, en considérant le facteur éolien, est de moins de -30 °C pour les bébés et de -35 °C pour les enfants d'âge préscolaire, les enfants n'iront pas jouer à l'extérieur.

Recommandation

L'exploitant doit s'assurer que chaque enfant qui fréquente la garderie a l'occasion de participer à des activités favorisant la bonne condition physique pour une période d'au moins 30 minutes par jour.

Recommandation

Activités physiques quotidiennes

Pourquoi

- Pour promouvoir la bonne forme physique.
- Pour inscrire l'activité physique quotidienne dans le cadre d'un mode de vie sain.

Ce que cela signifie

- Le programme d'activités quotidiennes doit prévoir au moins 30 minutes d'activités qui favorisent la bonne forme physique.

Comment

- Ne vous fiez pas aux jeux à l'extérieur pour répondre aux exigences de cet article. (Les enfants pourraient décider de jouer dans le carré de sable, par exemple.) Prévoyez une ou plusieurs activités qui favorisent la bonne forme physique.
- Faites en sorte que ce soit amusant. Choisissez des jeux actifs adaptés à l'âge des enfants, par exemple.
- Variez les contextes : à l'intérieur, à l'extérieur, dans des installations communautaires.
- Expliquez aux parents le volet de bonne forme physique du programme.

23

L'exploitant doit afficher le programme d'activités dans un endroit bien en vue de la garderie.

Paragraphe 23

Affichage du programme d'activités quotidiennes

Pourquoi

- Pour veiller à ce que le personnel, les enfants et les parents connaissent les activités quotidiennes qui se déroulent à la garderie.

Ce que cela signifie

- Le programme d'activités quotidiennes doit être affiché sur le babillard d'information ou à un autre endroit bien à la vue de tous ceux qui entrent dans la garderie.

Comment

- Affichez le programme d'activités quotidiennes sur le babillard ou à un autre endroit bien en vue. Assurez-vous d'y inclure les événements spéciaux, les congés, les célébrations et les excursions.
- Encouragez les parents et les enfants à consulter régulièrement le babillard et le programme d'activités quotidiennes.
- Surlignez les modifications apportées au programme d'activités quotidiennes et affichez-les au besoin.
- Inscrivez les noms des membres du personnel à côté de chaque activité du programme d'activités quotidiennes afin que les parents sachent qui s'occupe de leur enfant.
- Utilisez des infolettres et d'autres outils de communication pour mieux expliquer le programme d'activités quotidiennes aux membres du personnel et aux parents.

24

Lorsqu'un enfant ayant des besoins spéciaux fréquente la garderie, l'exploitant s'assure, autant que possible, que l'enfant s'intègre au programme d'activités quotidiennes.

Paragraphe 24

Enfant ayant des besoins spéciaux

Pourquoi

- Pour inclure tous les enfants dans tous les aspects du programme d'activités quotidiennes, y compris les activités d'apprentissage et de jeu.

Ce que cela signifie

- Les enfants ayant des habiletés particulières ou des besoins spéciaux devraient être inclus dans toutes les activités.
- L'exploitant doit modifier ou retirer les barrières physiques qui pourraient limiter la participation d'un enfant ayant des habiletés particulières ou des besoins spéciaux.
- L'exploitant doit modifier le programme d'activités quotidiennes au besoin.
- L'exploitant doit obtenir tout équipement spécialisé requis pour permettre à l'enfant de participer au programme d'activités quotidiennes ou demander aux parents de fournir l'équipement requis.

Comment

- Pour intégrer avec succès un enfant ayant des habiletés particulières ou des besoins spéciaux dans un programme pour la petite enfance, il faut rencontrer les parents et communiquer avec eux régulièrement, en commençant par planifier la manière dont la garderie et le programme devront être modifiés pour répondre aux besoins de l'enfant, et déterminer si cela affectera ou non l'embauche de personnel ou la formation de celui-ci.
- Renseignez-vous au sujet de la condition ou des habiletés particulières de l'enfant. Au besoin, consultez des professionnels de la santé, les parents et d'autres personnes, et collaborez avec eux afin de savoir comment vous pourrez le mieux répondre aux besoins de l'enfant.
- Retirez toute barrière physique. Il pourrait s'avérer nécessaire de rénover l'établissement.
- Vous pourriez devoir embaucher ou former du personnel pour répondre aux besoins d'un enfant ayant des habiletés particulières ou des besoins spéciaux.
- Modifiez le programme d'activités quotidiennes afin qu'il tienne compte des besoins d'un enfant ayant des habiletés particulières ou des besoins spéciaux. L'objectif devrait être de faire en sorte que l'enfant participe le plus possible à toutes les activités de la manière la plus autonome possible. L'idée est de traiter l'enfant de manière particulière uniquement dans la mesure où cela s'avère nécessaire.

- Comme vous le faites pour les autres enfants, observez et consignez les activités et les expériences de l'enfant ayant des habiletés particulières ou des besoins spéciaux, et faites part de vos observations à ses parents ou tuteurs. Notez sa socialisation avec les autres, les activités qu'il réussit bien, ses champs d'intérêts ou dans lesquels il est autonome, les domaines qui sont source de frustration ou de préoccupations, ainsi que les modifications apportées aux activités, aux équipements ou à l'établissement en vue de favoriser sa participation.
- Fournissez au personnel, aux enfants et aux parents de l'information qui favorise la compréhension et le soutien :
 - des enfants avec des habiletés particulières ou des besoins spéciaux en général;
 - à la condition spécifique des enfants ayant des habiletés particulières ou des besoins spéciaux qui fréquentent la garderie.

25

L'exploitant peut utiliser les services communautaires locaux pour améliorer la qualité des programmes et services de la garderie.

Paragraphe 25

Utilisation des installations et des services communautaires

Pourquoi

- Pour enrichir le programme d'activités quotidiennes et les expériences vécues par les enfants.
- Pour favoriser l'intégration de la garderie à l'ensemble de la communauté.

Ce que cela signifie

- Le programme d'activités quotidiennes doit prévoir, autant que possible, l'utilisation régulière des installations et des services communautaires.

Comment

- Utilisez régulièrement les installations et services communautaires : la bibliothèque, le musée, la patinoire, les parcs, les centres pour personnes âgées, les centres d'amitié, les églises et les associations multiculturelles.
- Consultez le guide des loisirs de votre localité ainsi que la radio ou les médias locaux pour connaître les programmes et les événements qui pourraient convenir aux enfants, comme la lecture de contes pour les enfants d'âge préscolaire ou la visite d'auteurs de littérature pour enfants.

- Vérifiez la télévision locale et les babillards communautaires pour trouver des événements appropriés.
- Visitez occasionnellement des installations et des services comme la caserne de pompiers, l'aéroport ou les célébrations du retour du soleil.
- Visitez des aînés ou des personnes âgées, ou organisez leur visite à la garderie.
- Après une excursion, discutez de l'expérience et répondez aux questions des enfants sur les endroits qu'ils ont visités.
- Envoyez une lettre de remerciement, ou créez des cartes de remerciement à envoyer à vos hôtes.
- Rédigez des procédures décrivant les mesures de sécurité à prendre lors des excursions hors de la garderie. Incluez-les dans la trousse d'information destinée aux parents.
- Fournissez à chaque parent des renseignements écrits concernant les excursions au moins deux jours avant la sortie. Précisez la date, l'heure, l'endroit visité, l'objectif de l'excursion, les arrangements pour le transport, l'heure prévue du retour à la garderie et un numéro de téléphone pour vous contacter (soit le numéro de l'endroit visité ou votre numéro de téléphone cellulaire, le cas échéant).
- Assurez-vous que le transport est conforme à votre politique écrite concernant les transports.
- Si un parent n'autorise pas la sortie de son enfant aux excursions, assurez-vous qu'une activité alternative est prévue pour l'enfant et que le parent est informé de celle-ci. (N'oubliez pas qu'un enfant ne peut être laissé seul avec un bénévole. Un membre du personnel doit être en mesure de voir et de superviser le bénévole.)

Recommandation

L'exploitant d'une garderie publique devrait exiger qu'un employé principal informe régulièrement les parents de chaque enfant qui fréquente la garderie du bien-être de l'enfant et de sa participation au programme d'activités quotidiennes.

Recommandation

Communications régulières avec les parents

Pourquoi

- Pour assurer des communications régulières avec les parents au sujet du bien-être de l'enfant et de sa participation au programme pour la petite enfance.

Ce que cela signifie

- L'exploitant doit désigner un ou plusieurs membres de son personnel qui se chargeront de communiquer régulièrement avec les parents au sujet du bien-être de leur enfant et de sa participation au programme. Dans le cas d'une garderie en milieu familial, cette personne est l'exploitant lui-même.
- Les employés désignés doivent prendre l'initiative de la communication directe avec les parents, même si ceux-ci ne posent pas de questions.

Comment

- Élaborez des procédures qui précisent :
 - quel(s) membre(s) du personnel parlera aux parents;
 - à quel moment communiquer avec les parents à propos du bien-être de leur enfant et de sa participation au programme;
 - dans quelles circonstances il convient de parler aux parents en privé, par exemple, s'il existe des préoccupations;
 - de quelle façon la communication devrait se dérouler avec certains parents en particulier : Certains d'entre eux ont-ils besoin d'un interprète? Certains ont-ils uniquement besoin d'une communication verbale? (Si les parents n'ont pas compris ce que vous leur avez dit ou écrit, vous n'avez pas communiqué avec eux.)
- Abordez ces procédures dans les séances d'orientation du personnel et supervisez les employés pour vous assurer que les communications ont lieu.
- Incluez ces procédures dans la trousse d'information destinée aux parents afin qu'ils sachent à quoi s'attendre.
- Chaque jour :
 - assurez-vous que le personnel est présent au moment de l'arrivée et du départ pour raconter une ou deux anecdotes positives qui se sont produites durant la journée;
 - tenez un journal quotidien pour inscrire les activités quotidiennes des bébés et en parler avec les parents.
- Plusieurs fois par année :
 - utilisez le programme d'activités quotidiennes, les infolettres ou d'autres documents qui expliquent le programme pour mieux centrer et soutenir la communication avec les parents au sujet de la participation et du progrès de leurs enfants;
 - abordez divers aspects avec les parents, comme la socialisation de l'enfant, les activités bien réussies, les sujets qui l'intéressent ou dans lesquels il est autonome, et les domaines dans lesquels il éprouve de la frustration ou des préoccupations.

Recommandation

L'exploitant s'assure que, dans la mesure du possible, chaque enfant âgé de moins de 18 mois qui fréquente la garderie bénéficie de périodes de repos pendant la journée, correspondant à l'horaire fourni par le parent.

Recommandation

Repos des bébés

Pourquoi

- Pour veiller à ce que les bébés aient suffisamment de repos.
- Pour veiller à ce que l'horaire de repos du bébé à la garderie soit similaire à celui de la maison.

Ce que cela signifie

- L'exploitant doit demander aux parents de chaque bébé l'horaire de ses siestes indiquant à quel moment le bébé dort à la maison.
- L'exploitant doit suivre le même horaire autant que possible.
- Si un parent ne fournit pas d'horaire de repos, l'exploitant doit faire appel à son jugement professionnel et à sa connaissance du bébé pour déterminer les périodes de repos appropriées.

Comment

- Demandez aux parents de fournir un horaire indiquant la routine de sommeil et de repos de leur bébé.
- Créez un horaire quotidien des moments de repos et de sommeil pour chaque bébé.
- Assurez-vous que tout le personnel, les parents et les bénévoles connaissent les horaires de repos ou de sieste inscrits au programme.
- Établissez des procédures claires concernant les aires et les routines de repos.
- Incluez des procédures visant à réduire les risques de syndrome de mort subite du nourrisson (SMSN) :
 - placez le bébé sur le dos, sur un matelas ferme;
 - n'utilisez pas d'oreillers et ne placez aucun jouet en peluche ou autres objets près du bébé qui seraient susceptibles de lui faire respirer de l'air vicié;
 - gardez la pièce à une température confortable, mais pas trop chaude (une chaleur excessive pourrait faire sombrer l'enfant dans un sommeil plus profond).
- Affichez les procédures ayant trait au repos et incluez-les dans la trousse d'information destinée aux parents de façon à ce que les parents et employés connaissent les dispositions et les attentes en matière de repos des enfants.
- Respectez les exigences de tous les autres aspects du règlement qui sont liés au repos et à la surveillance.

Recommandation

Un exploitant doit s'assurer que tout enfant âgé de 18 mois à six ans qui fréquente la garderie à temps plein dispose d'une période de sieste, de repos ou d'activité tranquille chaque jour en début d'après-midi.

Recommandation

Repos pour les enfants plus âgés

Pourquoi

- Pour veiller à ce que les enfants plus âgés aient un temps de repos durant la journée.
- Pour offrir des activités tranquilles flexibles de manière à répondre aux besoins individuels des enfants.

Ce que cela signifie

- Ceci s'applique aux garderies à temps plein et aux garderies en milieu familial.
- L'horaire quotidien doit prévoir une période de calme en début d'après-midi, normalement après le repas du midi, pour les enfants âgés de 18 mois à cinq ans.
- Les enfants peuvent dormir, se reposer ou participer à des activités tranquilles, en fonction de leurs besoins.

Comment

- Établissez des procédures claires concernant les aires et les routines de repos.
- Affichez ces procédures et incluez-les dans la trousse destinée aux parents de façon à ce que le personnel et les parents soient informés des dispositions et des attentes relatives au repos.
- Prévoyez une période de calme dans l'horaire quotidien, normalement après le repas du midi.
- Renseignez-vous auprès des parents pour savoir quelles activités tranquilles conviennent à leur enfant : dormir, se reposer ou participer à des activités tranquilles.
- Laissez les enfants dormir pour une période maximale de deux heures, à moins qu'un parent ne demande que son enfant dorme plus longtemps.
- Laissez les enfants passer à une activité tranquille après une heure de repos, s'ils le souhaitent. Enseignez aux enfants à se déplacer en silence de l'aire de repos à l'aire d'activités tranquilles de façon à ne pas déranger les autres enfants.
- Ayez à portée de main une variété d'activités tranquilles pour les enfants qui ne font pas de sieste ou ne se reposent pas.
- Respectez les exigences de tous les autres aspects du règlement qui sont liés au repos et à la surveillance.

Chapitre 9

Politiques et attentes en matière de comportement

